MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général

Délégation Interrégionale Sud
Département de l'Immobilier de Toulouse

CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Annexe au règlement de la consultation

Objet de la consultation

La présente consultation s'inscrit dans l'opération de **Restauration de la Grand'Chambre de la CA de Toulouse**

Sous la référence PLACE : **26_PJ_TLS_espaces_classes_TVX**

Remise des offres

Date et heure limites de réception des offres électroniques sur la plateforme PLACE :

23/11/2026 à 12h

(sauf information contraire dans le RC éventuellement modifié en cours de consultation)

LOT N° :

Nom du candidat (du mandataire en cas de groupement) :

L'entreprise a participé à une des visites du site, organisées par la maîtrise d'ouvrage avant la remise des offres (OUI/NON) : ……

Rappel : la participation à la visite sur site est obligatoire, la réponse « non » est synonyme de rejet de l'offre. Voir le règlement de la consultation pour les conditions de participation aux visites organisées.

Préambule

Le rôle du cadre de réponse du mémoire est de pouvoir juger la valeur technique et la valeur environnementale de l'offre en ayant de la visibilité sur l'organisation et les moyens spécifiques que l'entreprise s'engagera à dédier à l'exécution du marché.
Le document doit être cohérent, rédigé d'une façon personnalisée pour l'objet du marché tout en étant conforme aux exigences explicitées dans le dossier de consultation. Son niveau de qualité ainsi que la qualité et la cohérence des informations qui y sont transmises seront des éléments déterminants dans l'analyse de l'offre.

Le présent document constitue le modèle que les candidats doivent respecter pour la rédaction de leur offre. Dans le cas d'une réponse sur un mémoire technique et environnemental fourni par l'entreprise, les différents points énumérés dans le présent document devront être traités et développés obligatoirement.

Compte tenu de la diversité des réponses possibles, des adaptations de ce document sont tolérées, les informations demandées constituant un minimum. Les différents items peuvent être complétés par toutes les pièces que le candidat juge utile de joindre et pouvant aider à la compréhension de l'offre.

1. NOTE TECHNIQUE - 50 points

Pour évaluer la valeur technique des offres, comptant pour 50 % de la note finale (cf. règlement de la consultation art.4-2 qui prévaut en cas d'incohérence avec ce %), vous trouverez ci-après pour chaque item la note maxi donnée et la méthode d'évaluation pour chaque note.

Les pondérations des sous-critères sont données ci-après pour chaque lot et chaque item. Les pondérations sont calculées sur un total de 90 points puis ramenées sur 50 points.

PARTIE 1 – PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'entreprise est laissée libre d'organiser cette partie.

Cette dernière n'est pas notée.

PARTIE 2 – DEMANDES

Les demandes seront divisées en des demandes communes ainsi que des demandes spécifiques pour chacun de lots.

Généralités :

Ouvrages déposés. Pour les lots prévoyant la dépose d'éléments en vue de leur restauration en atelier ou de leur mise en dépôt (lots 4, 5, 6, 7, 9, 10 et 11), le candidat décrira ses ateliers et lieux de stockage (localisation, surface, sécurité contre le vol et l'incendie, conditions de conservation), ses moyens de conditionnement et de transport, et justifiera d'une assurance couvrant les ouvrages confiés pendant leur transport et leur stockage.

Encadrement. Chaque candidat désignera nommément le responsable technique de l'opération et le chef de chantier, dont il fournira les CV et qualifications. Ils ne pourront être remplacés sans l'accord préalable du maître d'œuvre.

Cotraitance et sous-traitance. Lorsqu'une compétence (échafaudage, dorure, tapisserie, analyses de laboratoire, dendrochronologie, etc.) est apportée par un cotraitant ou un sous-traitant, les qualifications et références correspondantes seront fournies pour celui-ci.

TOUS LOTS – Demandes communes	Pondération
1 - Nombre exact et qualifications des personnes responsables des études et du chantier. Précisez le personnel pour chaque type de prestation. Nature des travaux éventuellement sous-traités, qualification des sous-traitants. Présenter les attestations de formation au plomb.	/ 20
2 – Un planning prévisionnel général est joint au dossier de consultation. Formuler vos observations éventuelles : contraintes rendant le planning difficile à respecter ou propositions d'optimisation.	/ 5

Nota : toute réserve dûment justifiée quant à l'impossibilité de respecter le planning ne sera pas pénalisée dans la notation et sera prise en compte dès le démarrage du chantier.	

LOT 1 – MACONNERIE - ECHAFAUDAGE – Demandes spécifiques	**Pondération**
1 - Échafaudages et parapluie Décrire le principe de conception et de mise en œuvre de l'échafaudage, du parapluie, des accès et approvisionnements en phase 1 et 2, en intégrant les dispositions relatives au risque plomb (sas de décontamination, etc).	/ 20
2 – Intervention dans le sous-sol Décrire le principe d'intervention dans le sol et les maçonneries du sous-sol (accès, approvisionnement des matériaux, évacuation des terres, ventilation, etc).	/ 20
3 - Intervention dans le comble Décrire le principe d'intervention pour les reprises de maçonneries altérées ou fissurées dans le comble (arrières des corniches et voussure).	/ 20
4 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou procès-verbaux d'essais correspondants.	/ 5

LOT 2 – CHARPENTE - COUVERTURE – Demandes spécifiques	**Pondération**
1- Reprise charpente de comble Décrire le principe de reprise par greffe des abouts encastrés (poutres maîtresses, plafond à caissons) : type d'enture et de renfort, essence et taux d'humidité des bois neufs, méthode de désencastrement sans ébranler les maçonneries ni transmettre de vibrations au plafond peint. Préciser dans quels cas le recours à la résine, prescrite en dernier recours, serait envisagé.	/ 20
2 - Intervention sur l'extrados du plafond XVe Décrire l'organisation de la dépose du plancher moderne, des circulations dans le comble et de la coordination avec le restaurateur (lot 4) pour la dépose des lames peintes, sans charge ni choc sur les caissons.	/ 20
3 - Plancher du sous-sol Décrire le principe de reprise des charpentes du sous-sol : phasage (reprise par files), remplacement des poutres et mise en place des nouveaux appuis.	/ 10
4 – Couverture enclavée et eaux pluviales Décrire le principe d'intervention sur la couverture et le réseau d'eaux pluviales, notamment la rehausse des chéneaux, la vérification des trop-pleins et la traversée de la	/ 10

façade vitrée des pas-perdus.	
5 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou procès-verbaux d'essais correspondants.	/ 5

LOT 3 – TRAITEMENT PARASITAIRE – Demandes spécifiques	**Pondération**
1 - Diagnostic et traitement curatif Décrire la méthode de diagnostic complémentaire et le protocole de traitement curatif des bois (produits, mode d'application, compatibilité avec les bois anciens et les décors peints).	/ 20
2 - Traitement préventif et garanties Décrire les traitements préventifs proposés, leur durée d'efficacité et les garanties associées.	/ 20
3 – Purge des bois Décrire la méthodologie d'intervention pour la purge des bois encastrés dans les maçonneries situées dans les hauteurs des voussures et de la corniche peinte.	/ 20
4 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou procès-verbaux d'essais correspondants.	/ 5

LOT 4 – RESTAURATION DES DECORS PEINTS – Demandes spécifiques	**Pondération**
1- Plafond XVe – Dépose et constat Décrire le protocole de dépose des lames peintes depuis le comble, leur conditionnement, leur stockage et leur traitement en atelier. Préciser la prise en charge des lames fragilisées (angle Nord-Ouest) et la méthode de constat d'état.	/ 20
2 - Protection pendant les travaux lourds Décrire les refixages préventifs et le dispositif de surveillance des décors pendant les travaux de charpente et de maçonnerie, en complément des protections prévues.	/ 10
3 – Décors peints muraux Décrire la démarche d'étude colorimétrique de la teinte de 1964, le choix de la peinture de recouvrement (compatibilité, réversibilité, encapsulation des couches plombées) et la technique de restitution des motifs à la feuille d'or.	/ 10
4 – Restauration du plafond Décrire les méthodes de nettoyage et d'allègement du vernis envisagées, le traitement des écarts de brillance et les zones d'essai proposées à la validation de la maîtrise d'œuvre.	/ 20
5 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou	/ 5

procès-verbaux d'essais correspondants.	

LOT 5 – RESTAURATION DE MARBRE – Demandes spécifiques	Pondération
1- Autel de marbre Décrire le principe d'intervention sur l'autel (relevé, dépose, nettoyage, restauration, remontage) et la coordination avec le lot 1, en charge de la structure.	/ 30
2 - Obélisque Décrire le principe d'intervention sur l'obélisque, en précisant les méthodes et produits de nettoyage adaptés à chaque type de marbre.	/ 30
2 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou procès-verbaux d'essais correspondants.	/ 5

LOT 6 – MENUISERIE - Demandes spécifiques	Pondération
1 – Analyses plomb et parasitaire (banquettes adossées) Décrire la démarche d'analyse et de diagnostic (laboratoire, seuils retenus, etc), les critères de décision entre conservation et remplacement des textiles, et la filière d'évacuation des déchets.	/ 20
2 – Restauration des banquettes adossées Décrire le principe d'intervention pour la restauration des banquettes (dépose, techniques de garniture et de capitonnage, la démarche de recherche d'un velours identique).	/ 20
3 - Restauration des lambris et portes Décrire le principe d'intervention pour la restauration des lambris et portes (dépose, analyse stratigraphique, dépollution, restauration, finition et repose, reprise des structures de support des lambris).	/ 20
4 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou procès-verbaux d'essais correspondants.	/ 5

LOT 7 – FERRONNERIE - Demandes spécifiques	Pondération
1 – Grille de la chapelle Décrire le principe d'intervention : dépose, analyse stratigraphique, dépollution, restauration, finition et repose.	/ 40
2 – Serrure et clé Décrire la méthode de relevé du mécanisme et de fabrication de clés conformes aux	/ 20

modèles d'origine.	
3 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou procès-verbaux d'essais correspondants.	/ 5

LOT 8 – ELECTRICITE – Demandes spécifiques	**Pondération**
1 – Intégration dans un monument historique Décrire les principes de cheminement des réseaux proposés pour limiter l'impact sur les ouvrages anciens (passage le long des boiseries, réemploi des saignées existantes…).	/ 25
2 - Réseaux Décrire les modes de fixation des chemins de câbles sur la charpente restaurée, ainsi que l'organisation de la trémie vers l'estrade et du nouveau tableau dans le local coupe-feu.	/ 15
3 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou procès-verbaux d'essais correspondants + méthodologie pour obtenir les garanties produits du fabricant sur les systèmes de câblages RJ45.	/ 25

LOT 9 – CVC – PLOMBERIE – Demandes spécifiques	**Pondération**
2 – Réseaux Décrire les percements à prévoir sur le refend Est (en coordination avec le lot 1), les modes de fixation des gaines sur les charpentes restaurées et les modalités de validation des chevêtres avec le lot 2.	/ 30
3 - Radiateurs en fonte Décrire le procédé de décapage des peintures, probablement plombées, la gestion des déchets associés et les essais réalisés après remise en eau.	/ 10
4 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou procès-verbaux d'essais correspondants.	/ 25

LOT 10 – LUSTRERIE – Demandes spécifiques	**Pondération**
1 – Appliques Décrire le principe de dépose et de restauration des appliques.	/ 30
2 – Lustres (option) Décrire le processus de fabrication (prototype, moules, fonte, finitions…) et le délai de réalisation.	/ 20
3 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou	/ 15

procès-verbaux d'essais correspondants.	

LOT 11 – MOBILIER – Demandes spécifiques	Pondération
1 – Analyses plomb et parasitaire Décrire la démarche d'analyse et de diagnostic (laboratoire, seuils retenus, etc), les critères de décision entre conservation et remplacement des textiles, et la filière d'évacuation des déchets.	/ 20
2 – Restauration des fauteuils. Décrire les techniques de garniture et de capitonnage, la démarche de recherche d'un velours identique (fournisseurs, échantillons) et le mode de fixation réversible des roulettes, sans altération des pieds.	/ 30
3 – Tables neuves. Décrire le principe de construction (matériaux, assemblages), les dispositions garantissant la stabilité en position jointe comme disjointe et le passage des câbles.	/ 10
4 – Décrire les matériels prévus pour la réalisation des travaux. Joindre les fiches techniques des produits prévus ou proposés, ainsi que les certificats, attestations ou procès-verbaux d'essais correspondants.	/ 5

2. NOTE ENVIRONNEMENTALE – 10 points

Pour évaluer la valeur environnementale des offres, comptant pour 10 % de la note finale (cf. règlement de la consultation art.4-2 qui prévaut en cas d'incohérence avec ce %), vous trouverez ci-après pour chaque item la note maxi donnée.

Les pondérations des sous-critères sont données ci-après pour chaque item. Les pondérations sont calculées sur un total de 30 points puis ramenées sur 10 points.

2.1. GESTION ET REVALORISATION DES DECHETS DE CHANTIER

Il s'agit de permettre au maître d'ouvrage (et au maître d'œuvre) de juger des mesures prises par l'entreprise pour la gestion des déchets de chantier.

Note sur 10 points.

***Le candidat joint au mémoire technique son schéma d'organisation et de gestion des déchets propre au chantier (SOGED)**, ou alors intègre au à son mémoire technique les principales caractéristiques du SOGED, ce dernier étant finalisé en période de préparation pour devenir une pièce contractuelle du marché.*

Le SOGED du chantier permettant d'identifier les filières de collecte, tri et traitement des déchets de différents types.

- Identification des différents déchets générés (inertes, dangereux – amiante, solvant, plomb, peintres...-, plastiques, bois, métal, verre, carton, papier, plâtre, DEEE, DEA, DDS...)

- Organisation de la collecte des déchets (modalités, moyens envisagés, fréquence d'enlèvement, nettoyage…)

- Les méthodes qui seront employées pour ne pas mélanger les différents déchets ;

- Modalités de traitement et/ou lieux d'évacuation des déchets – Traçabilité des déchets

- traitement particulier pour les déchets dangereux (amiantés, plombés...)

- Process de valorisation des déchets (réemployés et/ou recyclés) ;

- Modèles de bilans réguliers sur l'élimination, le tri, la collecte, la valorisation ;

l- Modèles de bordereaux de dépôt et de suivi sur l'intégralité des déchets et le certificat des centres de traitement autorisés à recevoir certains types de déchets .

- Mesures prises pour sensibiliser les personnels et s'assurer du respect des consignes.

- Désignation d'un responsable chargé de la gestion des déchets.

- Mesures pour le transport et le traitement de matières dangereuses (amiante, plomb…) : le candidat doit fournir le centre de traitement choisi pour ce type de déchet.

2.2. PERTINENCE DES ÉLÉMENTS APPORTÉS PAR L'ENTREPRISE POUR LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Il s'agit de permettre au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre de connaître les dispositions prises par l'entreprise pour limiter l'impact environnemental du chantier et baisser le bilan carbone de la construction. L'entreprise démontre au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre qu'elle adopte une démarche respectueuse de l'environnement dans le cadre de l'exécution des travaux et qu'elle est sensibilisée à leur empreinte carbone sur l'environnement.

Note sur 10 points.

Dispositions prises par l'entreprise pour diminuer l'impact environnemental du chantier
Durabilité des matériels / Indice de réparabilité / Disponibilité des pièces détachées
Qualité environnementale des fournitures - Performance des équipements
Eco-conception des matériels / matériaux
A cet effet, le titulaire pourra préciser :

- *les pratiques « bas carbone » et plus particulièrement les efforts réalisés en matière de réduction de l'empreinte carbone du bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie : à la construction (sobriété de la construction, mixité intelligente des matériaux), en exploitation (énergies renouvelables),*
- *l'indicateur « Réchauffement climatique » justifié par une fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) disponible sur la base INIES est inférieur ou égal à 2 kg CO2eq/UF, pour une UF de 1 m² et de 100 mm d'épaisseur. Il est exprimé en kg équivalent CO2 et regroupe toutes les émissions de gaz à effet de serre du produit tout au long de son cycle de vie.*

Démarches propres à l'entreprise / formations spécifiques / procédés vertueux / réemploi…

Pour les produits disposants de labels, certifications, la preuve de leur respect pourra être apportée par :

- *une note avec des éléments de traçabilité minimale de ses fournisseurs pour le bois et ses produits dérivés indiquant le nom commercial et le type de produit ainsi que les noms communs des produits utilisés lors de leur confection ; le pays de récolte, et si possible la région de récolte et la concession ; la quantité ; le nom et l'adresse du fournisseur, le nom et l'adresse du client-professionnel ; les documents et autres informations permettant de tracer l'origine des produits et évaluer le niveau de risque relatif à la déforestation.*
- *Les documents attestant de l'utilisation de matériaux certifiés, labélisés environnement.*

2.3. IDENTIFICATION ET DISPOSITIONS ENVISAGÉES POUR LIMITER LES NUISANCES DU CHANTIER

Il s'agit de permettre au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre de connaître les dispositions prises par l'entreprise pour gérer le respect de l'environnement, minimiser les nuisances et juger ainsi de leur performance (respect des lois et de la réglementation en vigueur)

Note sur 10 points.

A titre indicatif, il peut être précisé ici les éléments suivants :
- Protection en lien avec les alentours et le voisinage.
- Dispositions envisagées par l'entreprise pour limiter certaines nuisances :
- bruit : matériels spécifiques, méthodologie, horaires d'intervention, protections particulières…
- produits dangereux ou spécifiques : protection, récupération
- Nettoyage de chantier et protections.
- Mesures pour la limitation des stockages sur le site (approvisionnement, évacuation des gravois)
- Mesures pour limiter les impacts de chantier dans les zones d'intervention (emprises, durée, …)

Rappel : la réduction des nuisances sonores fait partie des exigences environnementales. Donc, le candidat doit présenter de manière très précise dans son mémoire technique :

- Une note justificative du respect de la réglementation relative à la limitation des émissions sonores des matériels et engins, à la lutte contre le bruit ainsi que le règlement sanitaire départemental accompagnant la fourniture des certificats d'homologation et des fichiers techniques du matériel et des véhicules susceptibles d'être utilisés dans le cadre du marché ;
- Les solutions proposées sur le chantier permettant de réduire les nuisances sonores.

3. AUTRE JUSTIFICATIONS ET OBSERVATIONS DU CANDIDAT

La présente rubrique comprendra toutes les justifications et observations que l'entreprise juge utile à la b onne compréhension de son offre et permettant d'apprécier la valeur technique de cette dernière.

Pour la notation, cet item sera apprécié selon le critère sur lequel il se rapproche le mieux.